

HORIZON

#73 - JUILLET 2026

LE JOURNAL D'UN VILLAGE DE CARACTÈRE
vert-le-grand.com

JOURS APRÈS JOURS

Un geste des enfants
aux combattants

P. 2

ALLER PLUS LOIN

Le nouvel exécutif
municipal est en place !

P. 4-5

CULTURE ET SOCIAL

CCAS : une nouvelle équipe
pour faire avancer l'aide
sociale

P. 8



HORIZON

Éditorial

Chères Grandvertoises, Chers Grandvertois, Presque quatre mois se sont écoulés depuis l'élection en mars. Les pages qui suivent vous diront mieux que moi à quel point ces semaines ont été denses.

Je profite de ce premier numéro de la nouvelle mandature pour vous remercier à nouveau pour la confiance que vous nous avez accordée, à mon équipe et à moi-même, pour les six prochaines années.

Je suis très fier de vous présenter la composition du conseil municipal et de l'exécutif. Tous et toutes sont d'ores et déjà au travail, avec assiduité et bienveillance.

Le vote du budget 2026 s'inscrit dans la continuité du précédent mandat, avec des engagements forts maintenus pour les mois à venir.

Pour le reste, je vous laisse apprécier les autres engagements, ceux de tous les acteurs du village qui le font vivre et que l'on doit remercier le plus souvent possible.

Je vous souhaite un bel été et une excellente rentrée.

Thierry Marais, Maire



JOURS

APRÈS JOURS

SAMEDI 30 MAI 2026

Confettis, costumes et Carnaval !

Mr Carnaval ouvrait le bal sur son char, et derrière lui, fées, ogres, princesses et chevaliers ont envahi les rues du village pendant deux heures. Le cortège, encadré par les élus tout au long du parcours, a cheminé dans une ambiance de confettis et de musique pendant deux bonnes heures.

Les contes, thème de cette édition, ont visiblement inspiré les familles. Les costumes parlaient d'eux-mêmes. Retour dans la cour de l'école maternelle pour le goûter : gâteaux faits maison par les parents, boissons servies par les enseignants et les ATSEM. Le genre de matinée dont les enfants parlent encore le soir.



SAMEDI 20 JUIN 2026

La musique s'invite place de la Mairie !

La place de la Mairie a vibré au son de trois groupes qui ont balayé pop, variété française et rock anglais. Chants, danses, bonne humeur : les Grandvertois ont répondu présents en nombre pour cette fête de la musique organisée par la commission culture, sous l'impulsion de la nouvelle conseillère municipale déléguée Rosa Fischer.

L'amicale des Sapeurs-Pompiers tenait la buvette, un soutien précieux pour les organisateurs... et un food truck pizzas complétait le tableau. Une soirée de liesse et de cohésion, comme seule la musique sait en offrir. Une belle réussite et déjà quelques idées pour faire évoluer le format l'an prochain.



SAMEDI 4 AVRIL 2026

Chocolat, danse et chasse ouverte !

Le Parc de l'Auberge a vibré ce matin-là d'une belle énergie... celle que l'on mesure une fois par an à cette occasion. Dès 10h30, les maternelles se sont lancés entre les arbres, paniers à la main, à l'affût du moindre œuf coloré. Les primaires ont pris le relais une demi-heure plus tard, avec une ardeur à peine moins débordante. Entre les deux, les CM1-CM2 ont offert une chorégraphie préparée à l'initiative du CME. Un vrai cadeau. Atelier décoration, lectures par la médiathèque, café, chocolat chaud et gâteaux... une belle matinée de printemps, simple et joyeuse, comme on les aime.



DIMANCHE 14 JUIN 2026

Voyage celtique en l'église

Une centaine de Grandvertois ont fait le déplacement pour un après-midi hors du temps. Roz Kamm, formation musicale de l'association « Leudeville, un sourire pour la vie », a emmené le public en terres irlandaises et bretonnes, le temps d'un concert généreux offert sous les voûtes de pierre de l'église du village. Airs festifs, mélodies envoûtantes, quelques mots glissés entre deux morceaux : la distance s'est vite effacée. On battait du pied, on fermait les yeux, on sentait la mer au milieu des champs de blé. La paroisse, le Père David, Madame Rique et la municipalité ont rendu ce moment authentique possible. Les recettes du chapeau, reversées en intégralité à l'Institut Curie, témoignent d'un engagement aussi sincère que la musique. Un beau geste du village, couronné par la remise d'une sculpture « Jonquilles sur bois » à l'association et réalisée par Dominique Fergant.



VENDREDI 8 MAI 2026

Un geste des enfants aux combattants

Place de la mairie, 11h30. Le soleil accompagnait cette cérémonie du souvenir, 81 ans après la capitulation de l'Allemagne nazie.

Sapeurs-pompiers, gendarmes, élus, anciens combattants : fidèles au rendez-vous, ceux qui entretiennent la flamme du souvenir étaient présents. Le maire, Thierry Marais, a rappelé ce que cette date porte d'essentiel : « La liberté est à nos consciences ce que l'eau est à nos corps. Vitale mais imperceptible. » Une phrase qui résonne d'autant plus fort quand on pense aux conflits qui ravagent encore le monde aujourd'hui.

Mais la vraie surprise venait des plus jeunes. Les enfants du Conseil Municipal des Enfants ont pris la parole avec leurs propres mots. Puis, un à un, ils ont remis un bouquet de fleurs à chacun des anciens combattants présents. Un geste simple, touchant, qui valait tous les discours.

Citant Albert Camus en conclusion, le maire a rappelé que « la paix est la seule bataille qui vaille la peine d'être menée ». La matinée s'est terminée comme il se doit : autour du verre de l'amitié, où les souvenirs d'hier et d'aujourd'hui se sont facilement partagés.



3 questions à Thierry Marais, Maire

Quelles sont pour votre équipe les grandes priorités de ce mandat ?

« Nous souhaitons agir pour toutes les générations : renforcer la vie associative, sportive et culturelle pour maintenir le lien social, améliorer le cadre de vie avec des aménagements concrets comme le City Parc ou la Maison des Jeunes. Nous continuerons à soutenir les familles, les jeunes et les seniors avec des dispositifs et des actions adaptés. Enfin, nous voulons préserver notre cœur de village et son environnement rural sans jamais oublier les questions de sécurité et de transition écologique. »

Comment maintenir, après la campagne des municipales, le dialogue avec les Grandvertois ?

« Nous souhaitons en effet conserver cette proximité avec les habitants du village. Les Grandvertois peuvent facilement me rencontrer en mairie ou dans les rues du village. Les adjoints sont également toujours disponibles pour échanger. Les rencontres citoyennes, comme celle du 14 juin, devraient aussi devenir un rendez-vous clé. C'est en restant à l'écoute des habitants que nous voulons construire l'action municipale. »

Qu'est-ce qui fait et doit continuer à faire l'identité de Vert-le-Grand ?

« L'identité de notre village repose sur deux piliers essentiels. Il y a le vivre ensemble avec nos animations, nos événements culturels et sportifs et notre lien intergénérationnel. Et puis, il y a le dynamisme de notre cœur de village avec ses commerçants son urbanisation maîtrisée, et tout autour un environnement naturel préservé, nos champs, nos fermes. Et je n'oublie pas notre tissu associatif qui fait aussi, grâce au travail des bénévoles, toute l'âme de notre commune. »



CQFS — Ce Qu'il Faut Savoir

Le conseil municipal, présidé par le maire, doit se réunir au moins une fois par trimestre, en mairie. Tous les Grandvertois peuvent venir assister aux réunions du conseil municipal.

En amont de ces conseils, les élus travaillent au sein de différentes commissions pour préparer les délibérations : finances, école-périscolaire, petite enfance, jeunesse, urbanisme, sport...

ALLER...

La nouvelle équipe municipale est en place !

Le 20 mars, le Conseil Municipal s'est réuni pour lancer ce nouveau mandat 2026-2032. Thierry Marais a été réélu Maire, entouré de ses adjoints et adjointes et de l'ensemble des élus. Cette équipe proche des Grandvertois est déjà au travail avec la ferme intention de s'engager avec énergie au service des habitants et du village.

Le Maire et ses adjoints

1 Thierry Marais, agriculteur, 63 ans
Maire de Vert-le-Grand

Commissions : Culture, École-Périscolaire, Voirie-Agriculture-Embellissement, Sport-Vie associative, Jeunesse-Petite enfance, Logement, Travaux de bâtiments-Sécurité des bâtiments, Urbanisme-Sécurité-Circulation, Finances.

2 Christophe Richard, ingénieur d'étude, 53 ans
1^{er} adjoint en charge de l'Urbanisme, de la Sécurité, de la Circulation et de la Communication
Commissions : Voirie-Agriculture-Embellissement, Urbanisme-Sécurité-Circulation, Finances.

3 Cécile Groeninck, sportive, 57 ans
2^e adjointe en charge du Conseil municipal des enfants, et de la Petite enfance
Commissions : École-Périscolaire, Jeunesse-Petite enfance, Finances.

4 Emmanuel Huet, professeur de judo, comptable, 56 ans
3^e adjoint en charge du Scolaire et Périscolaire, et du Sport
Commissions : École-Périscolaire, Sport-Vie associative, Urbanisme-Sécurité-Circulation, Finances.

5 Sandrine Derycke, directrice commerciale, 52 ans
4^e adjointe en charge des Affaires sociales et du Logement
Commissions : Culture, Logement, Urbanisme-Sécurité-Circulation, Finances.

6 Thierry Bougault, retraité de la Gendarmerie nationale, 65 ans
5^e adjoint en charge des Travaux et Entretien des bâtiments communaux
Commissions : Voirie-Agriculture-Embellissement, Travaux de bâtiments-Sécurité des bâtiments, Urbanisme-Sécurité-Circulation, Finances.

Les conseillers municipaux délégués

Rosa Fischer, infirmière coordinatrice, 58 ans
Conseillère municipale déléguée en charge de la Culture
Commissions : Culture, Finances.

Bruno Nicolas, retraité de l'Éducation nationale, 71 ans
Conseiller municipal délégué en charge des Finances publiques
Commissions : Finances.

PLUS LOIN...



Les conseillers municipaux de la majorité

Michèle Mauny, retraitée administrative du BTP, 67 ans
Conseillère municipale
Commissions : Travaux de bâtiments-Sécurité des bâtiments.

Claude Raulin, directeur d'agence bancaire, 56 ans
Conseiller municipal
Commissions : Sport-Vie associative, Logement, Urbanisme-Sécurité-Circulation, Finances.

Romuald Amiot, formateur SDIS 91, 53 ans
Conseiller municipal
Commissions : Jeunesse-Petite enfance, Logement, Urbanisme-Sécurité-Circulation.

Nicolas Fleury, responsable technique communal, 48 ans
Conseiller municipal
Commissions : Voirie-Agriculture-Embellissement.

Tomàs Abrantes Rodriguez, chef de projet immobilier indépendant, 40 ans
Conseiller municipal
Commissions : Voirie-Agriculture-Embellissement, Travaux de bâtiments-Sécurité des bâtiments, Urbanisme-Sécurité-Circulation.

Stéphanie Virole, hypnothérapeute, 40 ans
Conseillère municipale
Commissions : Culture, Voirie-Agriculture-Embellissement, Jeunesse-Petite enfance.

Sarah Stoebner, coordinatrice de réseau tourisme, 34 ans
Conseillère municipale
Commissions : École-Périscolaire, Jeunesse-Petite enfance.

Emilie Peroux, ingénieure chimiste, 33 ans
Conseillère municipale
Commissions : Sport-Vie associative, Jeunesse-Petite enfance, Logement.

Cyntia Verger-Nogueira, responsable de centre équestre, 33 ans
Conseillère municipale
Commissions : Culture, École-Périscolaire.

Les conseillers municipaux de l'opposition

Olivier Josse, podologue, 58 ans
Conseiller municipal d'opposition
Commissions : Voirie-Agriculture-Embellissement, Sport-Vie associative, Logement, Travaux de bâtiments-Sécurité des bâtiments, Urbanisme-Sécurité-Circulation, Finances.

Marie-Andrée Lechartier, responsable de médiathèque, 59 ans
Conseillère municipale d'opposition
Commissions : Culture, École-Périscolaire, Jeunesse-Petite enfance.

19 C'est le nombre d'élus qui siègent au Conseil Municipal dont 17 pour la majorité.

6 ans C'est la durée du mandat qui pourrait être rallongée d'un an en raison des Présidentielles de 2032.

4 C'est le nombre de fois minimum où le Conseil Municipal doit se réunir en une année.

Le budget de la commune en chiffres

9 038 120 €

C'est le montant total du budget 2026 de la commune. Il permet d'assurer à la fois le fonctionnement des services municipaux et les investissements pour préparer l'avenir du village.

0%

Les taux d'imposition communaux restent inchangés en 2026. Une stabilité maintenue depuis de nombreuses années malgré un contexte budgétaire plus contraint pour les collectivités locales.

1,63 million €

C'est l'excédent de fonctionnement dégagé fin 2025. Il permet à la commune d'aborder 2026 avec une situation financière saine et de maintenir ses projets structurants.

73%

C'est la baisse de la compensation liée à la taxe d'habitation versée à la commune en 2026. Cette diminution importante a nécessité des ajustements budgétaires.

702 980 €

Cette enveloppe est consacrée aux équipements scolaires et culturels : extension du restaurant scolaire, rénovation des chaudières ou encore création d'un espace de fitness en plein air.

80 800 €

La commune maintient son soutien au tissu associatif grand-vertois. Cet engagement est essentiel pour préserver le lien social et les activités sportives et culturelles.



TRAVAUX...

Budget 2026 : un cap maintenu malgré un contexte plus contraint

Voté le 16 avril dernier, le budget primitif 2026 de la commune traduit une volonté claire : préserver la qualité des services publics et poursuivre les investissements utiles au quotidien des Grandvertois, sans augmenter les taux d'imposition. Un équilibre rendu plus complexe cette année avec une forte baisse de certaines recettes fiscales.

Préparé dès le mois de janvier, le budget de la commune a été finalisé après les élections de mars avec la nouvelle équipe municipale. Présenté en Commission des finances puis voté en Conseil le 16 avril, il s'inscrit dans la continuité des années précédentes : maintenir les services, soutenir les projets structurants et conserver des taux d'imposition stables.

La commune peut s'appuyer sur une situation financière saine, résultat d'une gestion prudente menée depuis plusieurs années.

Des recettes en baisse, mais des impôts inchangés

Les travaux ont débuté cet automne avec la pose d'échafaudages. Cette année, la commune a dû faire face à une baisse de certaines compensations fiscales versées par l'État (elle n'a été prévenue que début Avril). Il s'agit d'une baisse brutale des compensations de taxe foncière qui passent de près de 492 000 € en 2025 à 130 000 € en 2026 qui sera pérenne les prochaines années (cette taxe versée par le Département était censée compenser la suppression de la taxe d'habitation). Malgré cette perte de recettes, la municipalité a choisi de ne pas augmenter le taux d'imposition. Une décision forte, alors que ces taux restent déjà inférieurs à ceux pratiqués dans de nombreuses communes voisines ainsi qu'aux moyennes départementales et nationales.

Les redevances liées à la Semardel et les dotations versées par la CCVE ont notamment rendu possible cet équilibre. Un effort de maîtrise des dépenses a également été demandé à l'ensemble des services municipaux et des associations, de l'ordre de 10%.

Maintenir les services du quotidien

Le budget de fonctionnement s'élève cette année à 5,24 millions €. Il permet d'assurer l'ensemble des missions quotidiennes de la commune : fonctionnement des écoles, entretien des bâtiments, dépenses énergétiques, etc.

Parmi les principaux postes de dépenses figurent les charges générales de fonctionnement (37%) dont 3 000 € pour le Conseil Municipal des Enfants et les charges de personnel (34%). Sur 1,815 million € alloué à ce poste, la commune a prévu pour les jeunes Grandvertois le financement de 27 semaines de jobs d'été.

Le soutien à la vie associative reste une priorité avec plus de 80 000 € de subventions versées aux associations locales auxquelles s'ajoutent 35 000 € pour le CCAS.

Des investissements pour préparer l'avenir

Le budget d'investissement atteint 3,79 millions €. Du côté des équipements publics, la commune poursuit la modernisation de la mairie. Une enveloppe importante est également consacrée aux équipements scolaires et culturels avec notamment les premières études pour l'extension du restaurant scolaire ou la réfection des chaudières du groupe scolaire et du périscolaire. La création de l'espace fitness en plein air figure aussi dans ce budget.

Parmi les grands projets du mandat, le Domaine de la Saussaie mobilise des investissements importants : restauration du Pigeonnier et mise aux normes de la Bourdaisière pour l'accueil du public. Enfin, des travaux de voirie sont prévus avec la réfection complète de la rue des Marquants.

Au total, le budget primitif 2026 s'établit à 9,038 millions €. Un budget prudent et responsable.

Le Pigeonnier : un chantier complexe qui avance bien

Les travaux de restauration du Pigeonnier, bâtiment du 17^e siècle, avancent malgré un imprévu, la réparation d'une ferme de la charpente abîmée. La toiture de la tour est presque terminée avec des finitions soignées en cuivre et un panachage de tuiles. Les pierres des douves ont été nettoyées, trois fenêtres ont été remplacées et les ferronneries peintes. Le chantier, encadré par un architecte, devrait être achevé d'ici la fin de l'année.



EN COURS

Un espace fitness très sollicité

Depuis son ouverture en mars dernier, le nouvel espace fitness situé derrière le City Parc est déjà pris d'assaut par les amateurs de sport. Ce terrain de plein air en accès libre permet, quel que soit l'âge et le niveau, de réaliser des exercices de renforcement musculaires sur différents agrès : barres de traction, corde à oscillation... Une partie est aussi dédiée au sport scolaire avec un parcours d'agilité motrice et de coordination. Un équipement réalisé avec l'aide de la CCVE (27 682,50 €) et de la Région (36 910 €).



Un nouveau lieu pour la petite enfance

Dès septembre, les assistantes maternelles du Relais Petite Enfance disposeront d'un local qui leur sera entièrement dédié : l'ancien local de l'EPN. Jusqu'à présent, le RPE partageait les locaux avec le centre de loisirs, ce qui limitait les possibilités d'organisation



et d'évolution des temps d'accueil. Ce nouvel espace va permettre un accueil dès 8h30 et qui sera maintenu pendant les périodes de vacances scolaires. Cette évolution marque une étape importante pour le relais Petite Enfance, en offrant un cadre encore plus adapté et propice à l'épanouissement des enfants comme au soutien des assistantes maternelles.



Un Espace Jeunesse pour les 12-17 ans

Un espace dédié aux adolescents est créé dans l'ancien local pétanque du Complexe sportif. Le lieu a déjà été repeint. Les équipements sont encore à définir en fonction des souhaits exprimés par les jeunes. Consultés régulièrement, les adolescents pourront s'y retrouver, organiser des soirées à thèmes, encadrés par des animateurs de la commune. Cet espace offrira aussi des ateliers avec des intervenants extérieurs. Ouverture dès la rentrée de septembre !

Agenda culturel

Médiathèque gratuit sur inscription au 01 64 56 90 93

SEPTEMBRE 2026

Samedi 5 - 14h00
Troc livres
Forum des associations

Vendredi 25 - 10h30
Atelier sensoriel
A partir de 6 mois

Vendredi 25 - 20h00
Club lecture
Public adulte

Samedi 26 - 10h00
Atelier aquarelle
A partir de 12 ans

OCTOBRE 2026

Samedi 3 - 10h30
Histoire d'en lire
A partir de 6 mois

Mardi 6 - 20h00
Rencontre auteur polar
Public adulte

LES ÉVÈNEMENTS

Du 2 au 23 septembre
Le groupe Sculpture du Foyer Rural exposera ses créations à la médiathèque.
Cette exposition mettra à l'honneur le thème de l'Afrique, à travers des œuvres originales réalisées par les adhérents.

Du 4 novembre au 2 décembre
Les vitrines de la médiathèque accueilleront une nouvelle exposition du groupe Sculpture du Foyer Rural, cette fois consacrée au thème de la musique, offrant au public une découverte artistique inspirée par l'univers musical sous toutes ses formes.

Entrée libre aux horaires d'ouverture de la médiathèque.

Le 31 octobre
Concours de citrouille proposé par le Comité des Fêtes à l'occasion d'Halloween



Image générée par l'IA

HORIZON

CCAS* : une nouvelle équipe pour faire avancer l'aide sociale

À la suite des dernières élections municipales, le conseil d'administration du CCAS a été renouvelé avec notamment l'élection de Sandrine Derycke à la vice-présidence. Autour d'elle, élus et acteurs du secteur associatif sont réunis pour donner un nouveau souffle à l'action sociale. Leur objectif ? S'adresser à tous les publics dans un climat d'écoute et de confiance.

*CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

Sandrine DERYCKE, comme le faisait avant Marie-France PIGEON, l'ancienne vice-présidente du C.C.A.S., accompagne également les personnes âgées en situation de forte dépendance ainsi que leurs familles lors des démarches liées à une entrée en EHPAD ou en structure médicalisée. Son rôle est de réunir les différents acteurs concernés afin de faciliter les démarches administratives, financières et humaines, souvent complexes et difficiles à vivre. Elle veillera à coordonner les échanges pour permettre un accompagnement le plus serein, humain et adapté possible.



Un nouveau bureau particulièrement impliqué

Le conseil d'administration du CCAS présidé par le maire, comme le prévoit la loi, a élu son nouveau bureau. Sandrine Derycke, l'élue en charge des Affaires sociales et du Logement, a été désignée vice-présidente. Autour d'elle, d'autres élus comme Rosa Fischer, Cécile Groeninck et Romuald Amiot, mais également des représentants du monde associatif, Marie-France Pigeon, pour le CLIC Orgessonne, Jean-Claude Quintard pour les Anciens combattants, Simonne Cadix pour le Club des Anciens et Jean-Paul Bodenant, président de la Chalouette Autisme Essonne.

Un accompagnement social pour tous

Le CCAS ne se limite pas à l'aide financière ou à l'accompagnement des séniors. Si les aînés restent un public cible, le CCAS s'adresse à tous les publics, jeunes ou moins jeunes, pour les soutenir dans leurs démarches : recherche d'emploi, de logement, réinsertion. L'objectif est d'inciter chacun à oser demander de l'aide, sans ressentir de gêne. Que ce soit pour un coup de pouce ponctuel ou un suivi sur le long terme, l'équipe est là pour écouter, orienter et agir, dans la discrétion et la bienveillance.

CULTURE ET SOCIAL

Des actions concrètes

Le centre maintient la distribution des traditionnels colis de Noël aux seniors ou le repas des anciens en fin d'année. Pour lutter contre l'isolement aussi, les ateliers numériques sont reconduits tout comme les prestations extra-légales. Ces aides sont prévues pour les familles nombreuses, les familles monoparentales, les personnes âgées ou en situation de handicap. Trop peu souvent sollicitées, elles peuvent permettre de soulager des budgets trop serrés. Et la nouvelle équipe a l'intention d'innover avec des messages

de prévention, autour de la vaccination par exemple, ou en envisageant un accompagnement dans les déplacements.

Une équipe à l'écoute des Grandvertois

Avec un budget de 35 000 €, il peut aussi compter sur une forte collaboration avec les associations et des partenariats solides. A l'accueil de la mairie, Nadège, toujours à l'écoute, est la première interlocutrice pour guider les Grandvertois. Faire appel au CCAS n'est pas un parcours du combattant, un rendez-vous peut être vite obtenu dans cette structure où l'on accompagne les habitants sans jugement.

Direction la médiathèque !

À la médiathèque, c'est toute une équipe qui vous accueille : Delphine, la responsable, Bernadette, bibliothécaire, Isabelle, à l'accueil et Ghislaine, bénévole. Toutes les animations sont gratuites : les clubs de lecture adolescents et adultes, les soirées-jeux, les séances de lectures aux plus petits, les ateliers créatifs. Un dynamisme assuré aussi grâce à des partenariats : avec l'école, le Club des Anciens, le Foyer Rural et sa section sculpture ou le Relais Petite enfance. Encore des questions ? Rendez-vous sur le : www.vertlegrand-pom.c3rb.org



À la rencontre des assistantes maternelles

Le 6 juin, le Relais Petite Enfance a ouvert ses portes aux familles pour leur faire découvrir le métier d'assistante maternelle et ce lieu gratuit où les enfants peuvent jouer, se socialiser et participer à des matinées collectives. Une occasion d'échanger sur le mode de garde, ses aspects humains et administratifs, et de faciliter la rencontre avec les 19 assistantes maternelles de la commune. Pour les familles qui n'ont pas pu être présentes, il est possible de poser vos questions en contactant le RPE au 01 64 56 76 37.



Petits illustrateurs en herbe

Tout au long de l'année, avec l'équipe de la médiathèque, leurs enseignantes et des professionnels, les 90 enfants de maternelle ont travaillé sur les techniques d'illustration : pochoirs, pop-up ou encore papier déchiré. A l'occasion du salon du livre jeunesse de Saint-Germain-lès-Arpajon, deux illustratrices, Clémence Pollet et Héléna Séléna, leur ont fait découvrir leur métier. Le 20 juin, le cycle s'est terminé avec un moment de restitution au cours duquel les parents ont pu découvrir les réalisations de leurs enfants et les photos de cette belle aventure.



Et si on allait manger à la MARPA !

La MARPA propose aux extérieurs de partager ses repas, déjeuner ou dîner, une cuisine maison servie dans une ambiance chaleureuse. Une initiative pour rompre l'isolement et favoriser les échanges entre les générations. Venir à la table de la MARPA, c'est aussi l'occasion de découvrir sa structure conviviale et ses animations : ateliers mémoire, relaxation, gym douce, poterie... Certains repas festifs, comme celui du Jour de l'An, sont aussi ouverts aux non-résidents. Réservation obligatoire 48h à l'avance au 01 60 80 29 70.



CIToyENS

Une nouvelle dynamique pour le Conseil Municipal des Enfants

Le CME, Conseil Municipal des Enfants, a pris un nouvel élan. Composé de 8 enfants élus pour 2 ans, 4 élèves de CM1 et 4 élèves de CM2, il permet aux jeunes Grandvertois de s'investir activement dans la vie locale, avec des projets concrets et une organisation plus souple.

Élu en début d'année scolaire chaque année en septembre, le CME offre aux enfants l'opportunité de porter des projets et de s'exprimer. Avant les élections, ils participent à une réunion d'information sur le rôle de conseiller et les actions qui peuvent être menées au sein de l'instance. Les jeunes candidats peuvent alors préparer un texte qu'ils lisent à leurs camarades le jour du scrutin : leur motivation, leur engagement, leurs projets.

Désormais les élus font bien plus que participer aux seules commémorations du village. Organisés en petits groupes de travail, ils sont plus libres de proposer des projets et d'organiser des événements. Une formule plus flexible qui a déjà porté ses fruits : pour la cérémonie du 8 mai, ce sont eux qui ont écrit leur texte et qui ont souhaité remercier tout particulièrement les anciens combattants encore présents. Ceux-ci ont été très touchés par cette attention.

Et les projets se multiplient : visite du Sénat le 17 juin dernier pour découvrir cette institution, bal de fin d'année à l'Annexe de l'Auberge auquel étaient conviés d'anciens élus du CME aujourd'hui au collège, nettoyage du village avec EVEP 2026 – Essonne verte Essonne propre prévu fin septembre. Pour Léo, Mélodi et Léna, le village est en effet au cœur de leurs préoccupations : « *cela nous permet de parler de l'avenir du village et d'améliorer la vie des habitants* ».

Les enfants ne s'arrêtent pas là. Les jeunes élus veulent aussi embellir leur cadre de vie avec des idées comme l'installation de cabanes à oiseaux dans la cour de l'école ou la création d'un « banc du bonheur », un espace coloré pour apporter du réconfort. Être élu au CME, c'est s'investir dans la vie du village, apprendre à être un citoyen impliqué. Et la municipalité l'a bien compris puisqu'elle leur accorde pour la première fois un budget de 3000 € pour la réalisation de ses projets. Chez certains jeunes élus comme Arona, le conseil fait aussi naître des vocations : « *peut-être devenir président !* »



HOMMAGE



JACQUES HUET

Vert-le-Grand rend hommage à Jacques Huet, disparu le 6 mai dernier. Son engagement sincère pour la commune, à travers le judo, les commissions municipales et le Parcours du cœur, a marqué la vie locale. Jacques Huet s'est investi avec passion dans la vie du village. En tant que président fondateur du club, il a contribué au développement du club local, permettant à des athlètes d'atteindre un niveau départemental voire international. Il a aussi œuvré pour l'intégration des femmes dans ce sport. Mais son implication s'étendait au-delà du tatami : Sapeur-pompier bénévole, il a également participé à l'organisation du Parcours du cœur qui a rassemblé jusqu'à 1600 participants.

Son héritage perdure, notamment à travers le dojo qui porte son nom depuis quelques années, symbole de son dévouement. Homme entier, disponible et attentif aux autres, Jacques Huet laisse le souvenir d'un Grandvertois engagé, soutenu par ses proches, et dont la mémoire inspirera toujours la reconnaissance.

GRANDVERTOIS



Rendez-vous le 25 octobre pour la 2^{de} édition de la Course des Asters !



Des rencontres citoyennes pour échanger avec les élus

Un café, une viennoiserie et des discussions en toute simplicité ! Le dimanche 14 juin, l'Auberge du Pavillon a accueilli les Grandvertois de 10h à 13h pour des rencontres informelles avec le maire et ses adjoints. Autour de tables hautes, de riches échanges sur la sécurité, les transports ou encore l'urbanisme ont rythmé cette matinée. Sans formalisme, chaque question était orientée en direct vers l'élu compétent. Cette initiative inspirée du café citoyen de la campagne électorale a confirmé l'envie des uns et des autres de maintenir cette proximité. Les habitants semblent en effet avoir apprécié de pouvoir aborder aussi simplement tous les thèmes avec leurs élus. Rendez-vous est déjà pris pour renouveler l'expérience au moins une fois par an !

Organisée le dimanche 25 octobre prochain, cette course solidaire (marche ou course à pied) propose des parcours de 3, 6 et 9 km, dans le secteur du Domaine de la Saussaie. Ouverte à tous, elle a pour objectif de sensibiliser aux cancers féminins et masculins. Les inscriptions seront possibles dès la mi-août via HelloAsso (lien à venir sur les réseaux sociaux) ou au Forum des Associations le 5 septembre. Tous les fonds seront reversés à la Ligue contre le Cancer. L'an passé, grâce au succès de l'événement qui avait rassemblé 600 participants, les organisateurs avaient récolté 4390 €. Cette année, ils comptent sur votre mobilisation pour obtenir encore plus ! Appel à bénévoles pour rejoindre l'équipe en place le jour J pour le bon déroulement de la course.



Loto de la Paroisse : un beau moment de convivialité

Le 14 juin, dans la salle des Vignes, le loto de la Paroisse a animé la commune. Il a aussi été l'occasion de soutenir les commerces locaux (restaurants, pharmacie...) qui ont fourni un nombre de lots importants rendant ainsi le jeu plus attractif. Ouvert à tous, ce loto a permis aux plus chanceux de repartir avec un téléviseur, une plancha ou des appareils d'électro-ménager. Avec les bénéfices récoltés grâce à l'affluence des participants, le Groupement paroissial (Vert-le-Grand, Vert-le-Petit, Saint-Vrain) pourra équilibrer son budget, assumer ses frais de fonctionnement et organiser de nouvelles animations dans le village.

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Chères Grandvertoises, chers Grandvertois, Notre village mérite un débat serein et constructif. Notre opposition sera constructive.

Nous proposerons, questionnerons et défendrons l'intérêt général. Depuis le début du mandat, plusieurs décisions importantes ont été prises. Certaines vont dans le bon sens ; d'autres interrogent : priorités budgétaires, concertation avec les habitants, investissements pour l'avenir de nos écoles, cadre de vie et équipements. Vert-le-Grand possède de nombreux atouts et nous voulons préserver cet équilibre tout en préparant l'avenir.

Nous porterons des sujets essentiels : cadre de vie et sécurité ; entretien et modernisation des équipements ; défense de la vie associative ; gestion financière responsable et lisible ; protection de l'environnement et de la condition animale ; démocratie ouverte et participative.

Cette tribune d'information et de dialogue avec vous nourrira notre travail.

Nous voulons construire, avec vous, Vert-le-Grand autrement.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

Rentrée scolaire 2026 : tout savoir sur l'inscription des enfants

Chaque année, l'inscription des enfants à l'école est une étape importante pour les parents. Pour la rentrée scolaire 2026, voici toutes les informations essentielles à connaître afin de faciliter cette démarche.

Qui est concerné par l'inscription ?

L'inscription concerne principalement les enfants entrants en petite section de maternelle (nés en 2023) et les nouveaux élèves qui changent d'école.

Quels documents sont nécessaires ?

Pour inscrire votre enfant, vous devez fournir :

- le livret de famille complet ou un acte de naissance de moins de 3 mois
- un justificatif de domicile récent
- le carnet de santé (pages vaccins)
- le certificat de radiation (à demander auprès du directeur/trice de l'école actuelle) si l'enfant est déjà scolarisé.

Comment procéder à l'inscription ?

L'inscription se fait en mairie auprès du service scolaire. Vous pouvez également adresser toutes ces informations par mail à l'adresse : scolaire@vertlegrand.fr

Demande de dérogation

L'adresse du domicile de l'enfant définit l'école fréquentée. Si vous souhaitez scolariser votre enfant dans une autre école que celle dont il dépend, il est obligatoire de remplir une demande de dérogation qui est à retirer au service scolaire. Cette demande doit obligatoirement être motivée et retournée en mairie.

Et pour la cantine ?

L'inscription se fait à la semaine ou à l'année. Dans les deux cas, la date limite est le jeudi de la semaine précédente. Ce délai vaut aussi bien pour s'inscrire que pour annuler.



Infos pratiques

Mairie

Tél. : **01 64 56 02 72**

Mail : mairie@vertlegrand.fr

Site : www.vertlegrand.com

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, mardi et vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30

Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h00

Samedi de 8h30 à 12h

Médiathèque

Tél. : **01 64 56 90 93**

Mail : mediatheque@vertlegrand.fr

Site : www.mediatheque.vertlegrand.com

Horaires d'ouverture au public :

Mardi et vendredi de 15h00 à 19h00

Mercredi de 10h00 à 13h00 / 15h00 à 19h00

Samedi de 10h00 à 13h00

Responsable : Delphine DUPUIS

Relais Petite Enfance

Accueil sur rendez-vous :

Le lundi de 14h30 à 17h00

Le mardi de 13h30 à 17h00

Le jeudi de 15h00 à 19h00

Animations assistantes maternelles/enfants :

Les mardis et jeudis de 9h30 à 11h30

Contact : **01 64 56 84 29**

Mail : rpe@vertlegrand.fr

Permanences téléphoniques :

Le lundi de 13h30 à 14h30 et le jeudi
de 14h00 à 15h00

Animatrice : Sylvie POTHIER

Accueil de loisirs « Les P'tits Loups »

Ouvert les mercredis et pendant les vacances scolaires de 7h30 à 19h00 pour tous les enfants de la maternelle au CM2. S'adresser en Mairie pour l'inscription.

Fournir le dernier avis d'imposition et le relevé des allocations familiales pour déterminer les tarifs applicables.

Contact : **01 64 56 90 97**

Responsable : Renée GUISET

Police municipale

06 89 64 31 99

Gendarmerie de Bondoufle :

01 60 79 72 00



Planning des inscriptions au centre de loisirs pour les mercredis 2026-2027

Afin de pouvoir accueillir au mieux les enfants, l'inscription préalable pour les mercredis est obligatoire selon un calendrier défini comme suit :

- Les mercredis du 2 septembre au mercredi 14 octobre 2026 : inscriptions entre le lundi 15 juin et le vendredi 10 juillet 2026 ;
- Les mercredis du 4 novembre au mercredi 16 décembre 2026 : inscriptions entre le lundi 5 et le vendredi 16 octobre 2026 ;
- Les mercredis du 6 janvier au mercredi 24 février 2027 : inscriptions entre le lundi 7 et le vendredi 18 décembre 2026 ;
- Les mercredis du 3 mars au mercredi 28 avril 2027 : inscriptions entre le lundi 25 janvier et le vendredi 5 février 2027 ;
- Les mercredis du 5 mai au mercredi 30 juin 2027 : inscriptions entre le lundi 22 mars et le vendredi 02 avril 2027 ;
- Les mercredis du 1^{er} septembre au 13 octobre 2027 : inscriptions entre le 21 juin et le 2 juillet 2027.

Il appartiendra aux familles de procéder à l'inscription de l'enfant pour chacune des périodes souhaitées.

Pour les congés scolaires, vous pouvez inscrire vos enfants dès le mois de septembre pour toutes les vacances jusqu'en août.

Bulletin municipal « Horizon Vert-le-Grand » - n° 73 – Juillet/Août 2026

Directeur de la publication : Thierry Marais

Service communication : Christophe Richard et Patricia Henriot

Crédits photos : mairie et associations – Pierre Boinay

Rubriquage, rédaction et direction de projet : thierry&co – Maquette : signe-particulier.fr

Impression : Willaume-Egret – Tél. : 01 69 46 10 14 –

Saint-Michel-sur-Orge – Tirage : 1200 exemplaires.

Toute reproduction totale ou partielle est formellement interdite sans l'autorisation écrite de la commune de Vert-le-Grand.

Imprimé sur papier recyclé PEFC



SUIVEZ-NOUS SUR :
[facebook/vert-le-grand](https://facebook.com/vert-le-grand)
instagram.com/vert_le_grand/



www.VERT-LE-GRAND.com